



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 14 Février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 février à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Philippe LETOURNEL, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Joseph BOIVENT, Jean-Luc OHIER (suppléant M.BOURGEOUX) et Mesdames Valérie FAUCHEUX et Evelyne PANNETIER (suppléante M. MARTIN)

Pouvoir : 1 pouvoir

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Madame Sandrine ROL, Messieurs Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, André LEFEUVRE, Jean-Luc BOURGEOUX, Joël SIELLER (pouvoir à Monsieur LETOURNEL)

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Mesdames Anne-Marie AQUILINA de la CEBR, Mathilde BAZIN du SIEFT, Véronique PERRATON et Monsieur Jean-Pierre TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur PHILIPPE LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 6 février 2017

ADMINISTRATION GENERALE

N°17/02/05 Compte Administratif 2016

Comité Syndical du 14 février 2017

N°17/02/05 Compte Administratif 2016

Rapport,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du 10 mars 2016 adoptant le budget primitif,

Vu la décision modificative prise par le Comité Syndical réuni le 25 octobre 2016

Vu la délibération n°17/02/06 du comité syndical réuni ce jour, le 14 février, portant sur l'adoption du compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental pour l'exercice 2016 ;

Considérant que le comité syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année 2017 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président ;

Considérant que, pour ce faire, Monsieur le Président ne pouvant présider, le comité syndical a procédé à la désignation de Monsieur Yannick NADESAN vice-président ;

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	MANDATS EMIS	TITRES EMIS	RESULTAT N-1	RESULTAT DE L'EXERCICE
Exploitation	7 032 492,46	8 743 363,01	10 643 502,38	12 354 372,93
Investissement	104 215,46	448 347,67	-262 206,69	81 925,52
TOTAL BUDGET	7 136 707,92	9 191 710,68	10 381 295,69	12 436 298,45

Le compte administratif affiche les résultats de clôture suivants

Investissement	81 925,52€
Fonctionnement.....	+12 354 372,93€
Total	12 436 298,45€

Reste à réaliser	Dépenses	Recettes
Section investissement	250 747,40	53 011,00

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 14 février 2017

Le Président,

Auguste FAUVEL

